

# **OCTOPUS ROBOTS**

Société Anonyme

29, rue Saint Pierre

49300 Cholet

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice de clos le 31 décembre 2019



YUMA AUDIT

Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris  
5, rue Catulle Mendès  
75017 Paris

## **OCTOPUS ROBOTS**

Société Anonyme

29, rue Saint Pierre  
49300 Cholet

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société OCTOPUS ROBOTS,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OCTOPUS ROBOTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 6 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Incertitude significative liée à la continuité d’exploitation**

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l’incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d’exploitation décrite dans la note « Continuité d’exploitation » de l’annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration du 6 août 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S’agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d’arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu’ils feront l’objet d’une communication à l’assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société OCTOPUS ROBOTS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

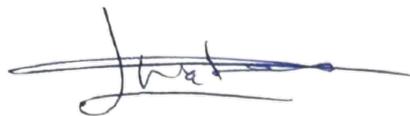
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société OCTOPUS ROBOTS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

YUMA AUDIT



Laurent HALFON

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
<b>Actif immobilisé</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	1 511 340	1 511 340	-0	-0
Concessions, brevets, droits similaires	71 100	13 978	57 122	36 281
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 644		1 644	1 644
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	407 697	198 217	209 480	269 533
Autres immobilisations corporelles	137 136	35 020	102 116	47 736
Immobilisations en cours				13 450
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 350		2 350	25 920
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 800		10 800	10 800
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 142 066</b>	<b>1 758 555</b>	<b>383 511</b>	<b>405 363</b>
<b>Actif circulant</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	251 596		251 596	159 953
Marchandises				14 884
Avances et acomptes versés sur commandes				29 739
Clients et comptes rattachés				42 068
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	276		276	1 829
. Personnel	2 700		2 700	2 700
. Organismes sociaux	1 951		1 951	737
. Etat, impôts sur les bénéfices	297 415		297 415	434 593
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 177		34 177	121 891
. Autres	28 850	2 836	26 014	9 166
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	116 429		116 429	112 902
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	1 504		1 504	29 922
<b>TOTAL (II)</b>	<b>734 897</b>	<b>2 836</b>	<b>732 061</b>	<b>960 384</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>2 876 964</b>	<b>1 761 391</b>	<b>1 115 573</b>	<b>1 365 748</b>

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 013 734 Euros)	1 013 734	950 623
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 097 799	2 724 745
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	2 081	2 081
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 585	10 585
Report à nouveau	-3 363 586	-480 311
Résultat de l'exercice	-1 406 355	-2 883 275
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-645 743</b>	<b>324 447</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	647 500	397 500
<b>TOTAL (II)</b>	<b>647 500</b>	<b>397 500</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	230 523	294 827
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	457 536	42 953
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 932	80 350
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	75 833	37 937
. Organismes sociaux	171 499	174 851
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		467
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 693	7 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 568	4 000
Autres dettes	2 231	1 004
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 113 816</b>	<b>643 800</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 115 573</b>	<b>1 365 748</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
<b>Chiffre d'affaires net</b>				
Production stockée			-25 917	159 953
Production immobilisée			12 940	69 064
Subventions d'exploitation reçues			8 852	23 296
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			23 976	7 433
Autres produits			1 519	14 354
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>21 370</b>	<b>274 100</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			18 569	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			123 265	231 324
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-123 138	
Autres achats et charges externes			618 446	781 836
Impôts, taxes et versements assimilés			4 347	7 762
Salaires et traitements			666 578	618 373
Charges sociales			250 760	235 611
Dotations aux amortissements sur immobilisations			481 854	467 884
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				13 921
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 220	931
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>2 041 901</b>	<b>2 357 642</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-2 020 531</b>	<b>-2 083 542</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			29	882
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			4	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers</b>			<b>33</b>	<b>882</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			7 590	7 839
Différences négatives de change			129	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>			<b>7 719</b>	<b>7 839</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-7 686</b>	<b>-6 958</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-2 028 217</b>	<b>-2 090 500</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 603	146 479
Reprises sur provisions et transferts de charges	377 835	
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>396 438</b>	<b>146 479</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 198	33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 570	49 137
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 111 196
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>25 768</b>	<b>1 160 366</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>370 670</b>	<b>-1 013 886</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-251 192	-221 111
<b>Total des produits</b>	<b>417 841</b>	<b>421 461</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 824 196</b>	<b>3 304 736</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-1 406 355</b>	<b>-2 883 275</b>
Dont crédit-bail mobilier	41 868	15 221
Dont crédit-bail immobilier		

## Annexe des comptes annuels

### S.A. OCTOPUS ROBOTS

29, rue Saint Pierre

49300 CHOLET

N° SIRET : 341 727 014 00035

### FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est d'1 115 572,65 €uros.

Le résultat net comptable est une perte d'1 406 355,35 €uros.

Au cours de l'exercice, la société a procédé à une augmentation de capital en date du 21 mai 2019.

Le détail de cette opération est mentionné en page 13, au paragraphe "Capital social".

A la suite du retard pris dans la fabrication et la commercialisation du robot "Octopus", devant intervenir initialement courant 2019, la société a obtenu, en octobre 2019, le gel des échéances en capital des emprunts souscrits auprès de la CAISSE D'EPARGNE et de BPI FRANCE pour la période du 3 septembre 2019 au 30 janvier 2020.

A la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les critères de réussite technique et commerciale du projet n'étant pas intégralement remplis, il a été décidé de maintenir une provision en comptabilité concernant les coûts de développement du robot "Octopus" qui ont été inscrits à l'actif du bilan pour un montant cumulé d'1 511 340 €uros. En application du principe de prudence, la valeur nette comptable des coûts de développement figure à l'actif pour une valeur nette comptable à néant.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

#### Evénements postérieurs

La société a obtenu une première prorogation en février 2020 de l'accord pour le gel des échéances en capital des emprunts et ce jusqu'au 15 juin 2020. Une deuxième prorogation a été accordée en juin 2020 pour la période allant jusqu'au 30 septembre 2020.

A la suite de l'épidémie de Covid-19 touchant la France au premier trimestre 2020 et des mesures de confinement exigées par le gouvernement, la société a été ralentie dans le lancement de sa production.

## PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

**Image fidèle****Comparabilité**

**Continuité d'activité** : les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère inédit de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

**Régularité****Sincérité****Prudence****Permanence des méthodes**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'Administration compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire de la société sur l'exercice s'explique par la nécessité d'engager des frais postérieurs à la mise en service du robot, notamment pour s'assurer de la parfaite fiabilité de celui-ci.
- La trésorerie disponible au 31 décembre 2019, le gel des échéances d'emprunts évoqué au paragraphe ci-avant "Evénements postérieurs", l'encaissement du CIR 2019 pour 251 192 euros et les fonds apportés par les actionnaires devraient permettre à la société de couvrir ses besoins jusqu'en septembre 2020.

Afin de couvrir les besoins ultérieurs, le Conseil d'Administration a d'ores et déjà pris les mesures suivantes pour assurer le financement nécessaire :

- (i) Poursuite de l'effort commercial dans les domaines du biosafety et de la robotique aviculture,
- (ii) Poursuite de la recherche d'investisseurs.

Il existe une incertitude sur la continuité d'exploitation si la société n'est pas en mesure de réaliser ses plans d'action. En conséquence, elle pourrait ne pas être en mesure d'acquitter ses dettes et de réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité. Les comptes annuels ont cependant été établis sur une base de continuité d'exploitation.

## Recours à des estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants des actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions économiques différentes, les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations, par nature décomposables, ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et / ou ont des durées d'utilisation distinctes de celles de la structure.

## Recherche et développement

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les critères suivants sont satisfaits :

- (a) Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) Intention de la société d'achever le projet,
- (c) Capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- (d) Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) Disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet,
- (f) Evaluation fiable des dépenses de développement.

Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes annuels sur la ligne "immobilisations incorporelles".

## Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations ou selon les durées d'usage, en application de la mesure de simplification destinée aux PME.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Frais de recherche et développement	4 ans
Logiciels	1 à 3 ans
Matériel industriel	3 à 7 ans
Installations et agencements divers	7 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	3 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

## Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute des actions propres est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

## Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais professionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute lui est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

## Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux...) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

## Situation fiscale

Pour l'exercice 2019, la société bénéficie d'un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 251 192 €uros.

## Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Les modalités d'utilisation du crédit d'impôt, telles que précisées dans l'article 244 quater C du CGI, ont été appliquées. Le CICE de l'exercice précédent a ainsi permis le financement de l'amélioration de la compétitivité à travers des efforts en matière :

- D'investissements,
- De recherche et d'innovation,
- De formation,
- De recrutement,
- De prospection de nouveaux marchés,
- De transition écologique et énergétique,
- De reconstitution du fonds de roulement.

## Engagements de retraite

Ne représentant pas un montant significatif, les engagements de retraite n'ont pas fait l'objet d'une évaluation.

## Annexe des comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## Frais de recherche et développement

Frais recherche et développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Frais recherche et développement	1 511 340	1 511 340	

## Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 563 243	20 841		1 584 084
Immobilisations corporelles	459 936	84 896		544 832
Immobilisations financières	36 720		23 570	13 150
<b>TOTAL</b>	<b>2 059 899</b>	<b>105 737</b>	<b>23 570</b>	<b>2 142 066</b>

Pour mémoire, les frais de recherche et développement activés pour un montant d'1 511 340 €uros comprennent la production immobilisée des exercices suivants :

- 1 070 840 €uros pour l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- 317 000 €uros pour l'exercice clos le 30 juin 2016,
- 123 500 €uros pour l'exercice clos le 30 juin 2015.

## Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 525 318			1 525 318
Immobilisations corporelles	129 218	104 019		233 237
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>1 654 536</b>	<b>104 019</b>		<b>1 758 555</b>

## Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 800		10 800
Actif circulant et charges constatées d'avance	366 872	366 872	
<b>TOTAL</b>	<b>377 672</b>	<b>366 872</b>	<b>10 800</b>

**Provisions pour dépréciations**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	26 685		26 685		
Comptes de tiers	2 836				2 836
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>29 521</b>		<b>26 685</b>		<b>2 836</b>

**Produits à recevoir par poste du bilan**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	26 262
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>26 262</b>

**Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexe des comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1 901 246	0,50	950 623
Augmentation par émission de titres	126 222	0,50	63 111
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>2 027 468</b>	<b>0,50</b>	<b>1 013 734</b>

En date du 21 mai 2019, le Conseil d'Administration a constaté la réalisation partielle de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 6 décembre 2017, d'un montant de 568 900 €uros, par la création de 126 222 actions de 0,50 €uro de valeur nominale unitaire (63 111 €uros), avec une prime d'émission d'un montant de 505 788 €uros.

Les frais d'augmentation de capital, d'un montant de 132 734 €uros, ont été imputés sur le montant de la prime d'émission. Au 31 décembre 2019, le solde net de la prime d'émission s'élève ainsi à 3 097 799 €uros.

## Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	230 523	126 312	104 211	
Dettes financières diverses	457 536	457 536		
Fournisseurs	156 932	156 932		
Dettes fiscales et sociales	259 025	259 025		
Dettes sur immobilisations	7 568	7 568		
Autres dettes	2 231	2 231		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 113 816</b>	<b>1 009 605</b>	<b>104 211</b>	

## Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	30 000
Dettes fiscales et sociales	65 695
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>95 695</b>

## **Annexe des comptes annuels (suite)**

### **NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

#### **Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## Annexe des comptes annuels (suite)

### AUTRES INFORMATIONS

#### Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### Engagements donnés

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Crédit-bail mobilier	29 873
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
<b>TOTAL</b>	<b>29 873</b>

#### Dettes garanties par des sûretés réelles et des cautions

L'emprunt souscrit auprès de la CAISSE D'EPARGNE, dont le capital restant dû au 31 décembre 2018 s'élève à 175 041 €uros, est garanti par :

- Une caution donnée par BPIFRANCE FINANCEMENT à hauteur de 60 %,
- Un gage de matériel et outillage pour un montant de 63 972,44 €uros,
- Un gage de matériel et outillage pour un montant de 63 972,44 €uros,
- Un gage de matériel et outillage pour un montant de 165 652,12 €uros.

L'emprunt souscrit auprès de la CAISSE D'EPARGNE, dont le capital restant dû au 31 décembre 2018 s'élève à 15 998 €uros, est garanti par une caution donnée à hauteur de 50 % par BPIFRANCE FINANCEMENT.

L'emprunt souscrit auprès de la CAISSE D'EPARGNE, dont le capital restant dû au 31 décembre 2018 s'élève à 15 896 €uros, est garanti par une caution donnée à hauteur de 50 % par BPIFRANCE FINANCEMENT.

#### Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires relatifs à la vérification des comptes annuels 2019 sont comptabilisés en charges pour 15 000 €uros H.T.

## Annexe des comptes annuels (suite)

## INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

## Tableaux financiers relatifs aux contrats de crédit-bail en cours

Redevances payées	Immobilier	Matériel et outillage	Autres immobilisations	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			21 527	21 527
Montants de l'exercice			21 544	21 544
<b>Sous-total</b>			<b>43 071</b>	<b>43 071</b>

Redevances restant dues	Immobilier	Matériel et outillage	Autres immobilisations	TOTAL
A 1 an au plus			17 442	17 442
Entre 1 et 5 ans			12 431	12 431
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>			<b>29 873</b>	<b>29 873</b>

Valeur résiduelle	Immobilier	Matériel et outillage	Autres immobilisations	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
<b>Sous-total</b>				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Matériel et outillage	Autres immobilisations	TOTAL
<b>TOTAL</b>			<b>72 944</b>	<b>72 944</b>

## Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Matériel et outillage	Autres immobilisations	TOTAL
Valeur d'origine			70 696	70 696
Cumuls des dotations antérieures			13 466	13 466
Dotations de l'exercice			17 658	17 658
<b>Valeur nette comptable</b>			<b>39 572</b>	<b>39 572</b>

## Annexe des comptes annuels (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

## Produits à recevoir

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - rabais, remises, ristournes à obtenir	10 850
Produits à recevoir	412
Divers produits à recevoir	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>26 262</b>

## Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	1 504
<b>TOTAL</b>	<b>1 504</b>

## Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues	30 000
<b>TOTAL</b>	<b>30 000</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés payés	35 985
Provision RTT	3 767
Autres charges à payer	2 759
Provision charges sociales sur congés payés	14 675
Provision charges sociales sur RTT	1 465
Autres charges sociales à payer	3 289
Formation continue	3 755
<b>TOTAL</b>	<b>65 695</b>